



16ème législature

Question N° : 16631	De M. Jean-Charles Larssonneur (Non inscrit - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > Plan de modernisation du contrôle aérien	Analyse > Plan de modernisation du contrôle aérien.
Question publiée au JO le : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Charles Larssonneur alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le plan de modernisation du contrôle aérien et l'exclusion de la tour de contrôle de l'aéroport de Brest de ce plan. Selon le plan de modernisation du contrôle, élaboré par la direction générale de l'aviation civile, la tour de contrôle de l'aéroport de Brest-Guipavas serait supprimée de la liste des tours de contrôle assurant le guidage des avions en approche. C'est ce qu'a confirmé le directeur des opérations de la DGAC aux personnels de la plateforme le 5 décembre 2023, l'activité de contrôle et de maintenance étant transférée à Rennes à l'horizon 2030. Cette évolution semble en totale contradiction avec le pacte d'accessibilité pour la Bretagne signé entre l'État et la région Bretagne le 8 février 2019 qui affirmait le rôle fondamental de l'aéroport de Brest-Guipavas et sa fonction structurante en matière d'accessibilité pour tout l'ouest de la Bretagne. L'État s'engageait alors à soutenir le développement de nouvelles liaisons commerciales vers des hubs internationaux. L'aéroport de Brest-Guipavas est aujourd'hui le plus grand aéroport de Bretagne, un outil indispensable au désenclavement de la pointe bretonne et un acteur majeur du dynamisme économique de la région. La compagnie espagnole Volotea a, par exemple, annoncé le 14 novembre 2023, faire de Brest-Guipavas sa neuvième base en France et ajouter treize nouvelles destinations au départ de cet aéroport. Son exclusion du plan de modernisation de la DGAC semble totalement contraire à son bon développement et fait courir un risque à l'ensemble du tissu économique de l'ouest breton. Il lui demande donc de reconsidérer la décision prise par la DGAC de supprimer la tour de contrôle de la plateforme de Brest-Guipavas des tours de contrôle assurant le guidage des avions en approche.